

Contribution autour d'un champ peu étudié : l'histoire du syndicalisme enseignant et la professionnalisation des enseignants au Québec

Derradji Fabrice 
Université de Montréal

doi:10.18162/fp.2014.a63

HRONIQUE • Recherche étudiante

Ce texte examine le rapport conflictuel entre l'histoire du principal syndicat des enseignants francophones du Québec et la professionnalisation, de la création de la Corporation des instituteurs et institutrices de la Province de Québec (CIC) en 1946 jusqu'en 1996, date du début des réformes issues des États généraux sur l'éducation.

Un champ de recherche peu étudié

Dans le domaine des sciences sociales, le syndicalisme des enseignants au Québec apparaît encore comme un « acteur » sous-estimé. Les études parcellaires sur la question (Dionne, 1969; Graveline, 2003; Laliberté, 1975; Tardif, 1995) se résument le plus souvent à une vision orthodoxe de l'évolution du syndicalisme des enseignants. Les auteurs y avancent différentes thèses : le corporatisme comme synonyme de l'ordre professionnel n'apporte pas d'améliorations matérielles au travailleur; le corporatisme laisse la place au syndicalisme « ouvrier »; le syndicalisme contient des aspects « professionnels » liés aux préoccupations pédagogiques; seul le syndicalisme est porteur d'améliorations matérielles des « ouvriers »; les enseignants, appartenant à la « classe ouvrière », portent un projet progressiste lié à la transformation sociétale enclenchée par la Révolution tranquille. De plus, l'histoire du syndicalisme des enseignants se limite à l'étude des négociations (réussies ou non) des conventions collectives avec l'État. Bien que cette vision apparaisse encore comme *historique*, elle n'étudie pas la complexité de l'histoire du syndicalisme des enseignants et encore moins son insertion dans l'histoire québécoise.

Ainsi, si le retard disciplinaire de l'histoire du syndicalisme des enseignants a été parfaitement cerné par les historiens en éducation (Dumont et Fahmy-Eid, 1991; Spaul, 1991), il reste beaucoup à faire, particulièrement en ce qui concerne le rapport entre syndicalisme et professionnalisation.

Le phénomène historique de la professionnalisation au Québec

Pour appréhender la professionnalisation des enseignants aujourd'hui, il faut d'abord la situer dans le contexte historique de la professionnalisation au Québec. Sur ce plan, une approche comparative du phénomène de professionnalisation de certaines occupations (médecins, infirmières, ingénieurs civils, etc.) permettrait de mieux comprendre les conditions historiques de la réussite ou non de la professionnalisation des enseignants.

Ainsi, la professionnalisation émerge dans une relation continue avec l'État; celui-ci délègue une partie de ses pouvoirs à un ordre professionnel prenant en charge, selon un contrat moral, une mission publique. Grâce à l'encadrement de la formation, l'université joue aussi un rôle majeur dans la professionnalisation. De plus, les principales préoccupations d'un ordre professionnel sont : la rémunération commune selon les responsabilités et la formation, les diplômes universitaires, ou encore la fin de la concurrence économique à l'intérieur d'un même champ professionnel. Il faut donc lier la question du syndicalisme et de la professionnalisation, particulièrement chez les enseignants.

Le cas particulier de la professionnalisation des enseignants

De la moitié du XIX^e siècle à la moitié du XX^e siècle, la professionnalisation des enseignants semble répondre aux principaux critères énoncés par la sociologie des professions. La profession des enseignants émerge, elle aussi, grâce à un regroupement d'associations locales avec des revendications professionnelles et autour d'une tentative de l'État d'organiser l'éducation. Le processus de professionnalisation des enseignants emprunte les mêmes chemins que les autres professions : bureaux des examens, création d'écoles normales, de revues professionnelles, contrôle de l'accès à la profession, revendications salariales, discours professionnel homogène et tentative de création de caisses de retraite.

Dès 1845 jusqu'au début du XX^e siècle, des associations d'instituteurs apparaissent et réapparaissent sous d'autres formes. La plupart des associations (exception notable de l'Alliance de Montréal) disparaissent finalement en 1957 face à l'émergence de la CIC. Si en 1945, sous la surveillance de l'Église, trois fédérations d'institutrices et instituteurs catholiques, urbains et ruraux, s'unissent autour de l'idée d'une confédération, en 1946, c'est sous le terme de corporation qu'elles sont regroupées par une loi. Cette corporation des enseignants semble créée en 1946 afin de rénover, particulièrement à partir de 1952, un corps intermédiaire essentiel à la conservation de la société catholique québécoise, et pour éviter, à nouveau, l'étatisation du système éducatif, combattue dès 1875 par la prise en charge de l'Église catholique de la partie francophone du système éducatif du Québec (Fahmy-Eid, 1978). Cette notion particulière de la corporation appartiendrait à la doctrine sociale catholique plus qu'à un réel mouvement de professionnalisation des enseignants. Comme le démontre Warren (2004), la notion de corporation ne vise pas la constitution d'un ordre professionnel, mais plutôt la recréation d'un ordre social total d'inspiration catholique.

Ainsi, la chronologie de la professionnalisation et de la syndicalisation des enseignants doit dépasser l'idée que la Corporation CIC-CEQ de 1946 à 1967 est uniquement une tentative d'établir un ordre professionnel des enseignants à l'image de celui des médecins. Aujourd'hui, la notion de corporation relève de l'établissement d'un ordre professionnel. Elle s'appuie sur une construction probable encadrée et délimitée selon les critères de l'Ordre des professions du Québec. Pour les enseignants, c'est « un processus historique » (Lessard, 1999) qui n'a pas abouti en apparence.

Alors, comment comprendre les tensions et les articulations entre l'histoire du syndicalisme enseignant et le phénomène de la professionnalisation depuis les années 1940 au Québec? C'est à cette question que tente de répondre notre recherche en cours.

Références

- Dionne, P. (1969). *Une analyse historique de la Corporation des enseignants du Québec, 1836-1968* (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec.
- Dumont, M. et Fahmy-Eid, N. (1991). La pointe de l'iceberg. L'histoire de l'éducation. *Revue d'histoire de l'éducation*, 3(2), 211-223. Repéré à http://historicalstudiesineducation.ca/index.php/edu_hse-rhe/article/view/1267/1407
- Fahmy-Eid, N. (1978). *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Graveline, P. (2003). *Une histoire de l'éducation et du syndicalisme enseignant au Québec*. Montréal : Typo.
- Laliberté, L. (1975). *Culture politique de la C.E.Q.*. Sainte-Foy, QC : Université Laval.
- Lessard, C. (1999). La professionnalisation de l'enseignement : un projet à long terme à construire ensemble dès maintenant. Dans M. Tardif et C. Gauthier (dir.), *Pour ou contre un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants au Québec?* (p. 99-112). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université Laval.
- Spaull, A. (1991). Fields of disappointment: the writing of teacher union history in Canada. *Revue d'histoire de l'éducation*, 3(1), 21-47. Repéré à http://historicalstudiesineducation.ca/index.php/edu_hse-rhe/article/view/865/1010
- Tardif, J.-C. (1995). *Le mouvement syndical et l'État : entre l'intégration et l'opposition – le cas de la CEQ (1960-1992)*. Sainte-Foy, QC : Université Laval, Département des relations industrielles.
- Warren, J.-P. (2004). Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine. *Recherches sociographiques*, 45(2), 219-238. <http://dx.doi.org/10.7202/009647ar>

Pour citer cet article

- Derradji, F. (2015). Contribution autour d'un champ peu étudié : l'histoire du syndicalisme enseignant et la professionnalisation des enseignants au Québec. *Formation et profession*, 22(3), 78-80. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2014.a63>